

**POLITIQUE LINGUISTIQUE FAMILIALE ET TRANSMISSION DES
LANGUES PARENTALES ET DU FRANÇAIS AU SEIN DES FAMILLES
DE MIGRANTS INTERNES NON *MOOSE* DANS LA VILLE DE
OUAGADOUGOU, Wendnonga Gilbert KAFANDO (*Université Joseph KI-
ZERBO - Burkina Faso*)
wendnonga@yahoo.fr**

Résumé

Il n'est pas rare de rencontrer à Ouagadougou des enfants de migrants internes non *moose* maniant avec une aisance saisissante aussi bien leurs langues parentales que le français, langue officielle du Burkina Faso. De telles performances linguistiques dans une ville plurilingue, où le *moore* constitue la langue véhiculaire prépondérante, suscitent à l'évidence la curiosité de tout linguiste. Aussi viendrait-il à penser, de façon empirique, que les parents migrants internes non *moose* sont les principaux responsables des prouesses langagières de leurs enfants. Il se pose alors avec acuité le problème de la place de la politique linguistique familiale (PLF) des migrants internes non *moose* dans la transmission langagière des langues parentales et du français. Ce faisant, deux objectifs sont assignés à la présente étude, notamment ceux visant respectivement à apprécier l'influence de la PLF des migrants internes non *moose* sur la transmission langagière des langues parentales et du français et à déterminer les stratégies mises en place par les parents pour favoriser cette transmission langagière. Les entretiens oraux auprès de trois familles de migrants internes non *moose* installées à Ouagadougou et l'observation participante ont permis de mettre en relief une PLF favorable à la transmission des langues parentales et du français. Cette méthode d'investigation a par ailleurs permis de cerner les différentes stratégies mises en œuvre par lesdites familles pour stimuler cette transmission langagière.

Mots clés : politique linguistique familiale, transmission langagière, langues parentales, migrants internes, performances linguistiques

**FAMILY LANGUAGE POLICY AND TRANSMISSION OF PARENTAL
LANGUAGES AND FRENCH WITHIN FAMILIES OF NON-*MOOSE*
INTERNAL MIGRANTS IN THE CITY OF OUAGADOUGOU**

Abstract

It is not uncommon to meet in Ouagadougou children of non-Moose internal migrants handling with striking ease of both their parental languages and French, the official language of Burkina Faso. Such linguistic performance in a multilingual city, where the Moore constitutes the preponderant vehicle language, obviously arouse the curiosity of any linguist. So, it would come to think, empirically, that internal migrant parents non-Moose are the main responsible for the language prowess of their children. It then arises with acuity the problem of the place of family linguistic policy (PLF) of non -Moose internal migrants in the language transmission of parental languages and French. In doing so, two objectives are assigned to this study, in particular those aimed respectively to assess the influence of the PLF of non - Moose internal migrants on the language transmission of parental and French languages and to determine the strategies implemented by parents to promote this

language transmission. The oral interviews with three families of non-Moose internal migrants installed in Ouagadougou and the participating observation made it possible to highlight a PLF favorable to the transmission of parental languages and French. This investigation method has also made it possible to identify the different strategies implemented by said families to stimulate this language transmission.

Keywords: family linguistic policy, language transmission, parental languages, internal migrants, linguistic performances

Introduction

La disparition des langues est un phénomène auquel sont exposées toutes les communautés du monde, surtout celles minoritaires, et qui est devenu depuis quelques décennies préoccupant pour bon nombre de linguistes. Ainsi, partant du constat qu'« une langue disparaît tous les quinze jours [...] », le linguiste français C. Hagège (2000) attire l'attention sur le fait que « dans un siècle, si rien n'est fait, nous aurons perdu la moitié de notre patrimoine ». Cette alerte de Hagège sonne donc comme une invite à tous ceux qui ont la moindre responsabilité dans la gestion des langues, surtout l'État, les linguistes et les familles, à redoubler d'efforts dans la transmission intergénérationnelle, la sauvegarde et la promotion des langues. Cette interpellation est d'autant plus pertinente que la transmission langagière se présente comme l'un des puissants remparts contre l'affaiblissement et l'extinction des langues au sein des communautés linguistiques familiales. Il est clair que les familles sont souvent coincées entre la nécessité de préserver leur identité, leur culture, à travers leurs propres langues, et celle de s'épanouir en s'ouvrant aux autres, par l'appropriation des langues d'autres communautés linguistiques. Dans le présent cas, les familles de migrants internes non *moose* vivent dans un environnement qui leur est linguistiquement étranger et auquel elles doivent faire face. Par ailleurs, elles ont en face une politique linguistique qui est celle de l'État, c'est-à-dire le choix du français comme langue officielle, donc langue de l'Administration. Ces familles ont alors le devoir de sauvegarder leur identité, leur culture dans cette architecture linguistique, ce d'autant plus que la famille constitue la source de la transmission langagière, comme le souligne clairement S. Haque et al. (2019, p.10) : « La famille revêt un rôle primordial en ce qui concerne la transmission linguistique intergénérationnelle puisqu'elle est le véritable creuset au sein duquel les langues peuvent être préservées ». Mais comment parviennent-elles à atteindre un tel objectif ? C'est justement cette préoccupation qui a inspiré la présente contribution, qui s'attache à apprécier l'influence de la PLF des migrants internes non *moose* sur la transmission langagière des langues parentales et du français et à déterminer les stratégies mises en place pour booster cette transmission langagière. Pour ce faire, notre travail s'appuie sur les deux hypothèses suivantes : d'une part, la PLF des migrants internes non *moose* est au service de la transmission langagière des langues parentales et du français et, d'autre part, les stratégies mises en œuvre par les parents favorisent la transmission desdites langues. Aussi nous sommes-nous fondés aussi bien sur le récit de vie des parents et de leurs enfants relatifs à la gestion familiale des langues que sur les données de l'immersion dans les familles enquêtées pour statuer sur ces deux hypothèses. Ce faisant, la présente réflexion s'articule autour de

deux grands axes : 1. cadres théorique et méthodologique de l'étude ; 2. traitement et interprétation des données.

1. Cadres théorique et méthodologique de l'étude

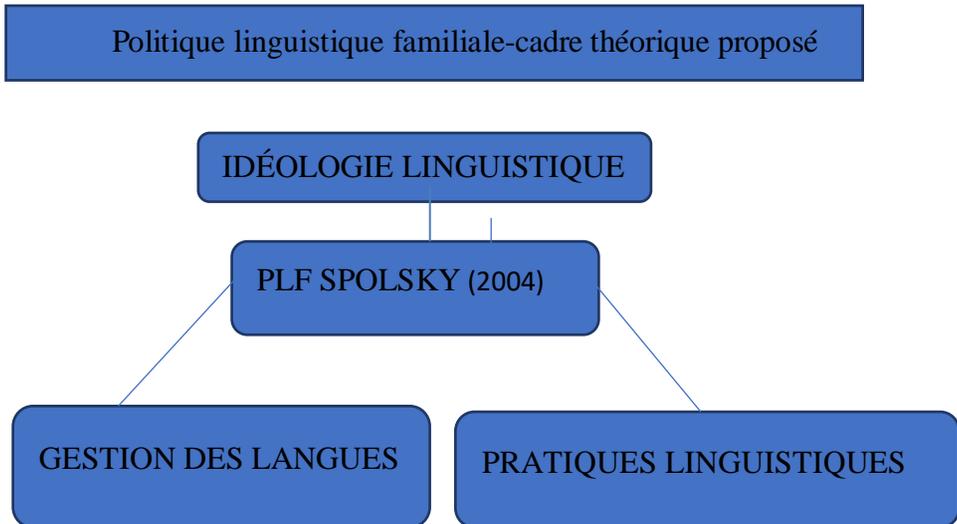
Le premier point du présent travail essaie d'explicitier le cadre de référence et la méthode adoptée pour la réalisation de la recherche.

1. Cadre théorique de l'étude

Notre étude a pour fondement théorique la politique linguistique familiale telle que perçue par B. Spolski (2004). Mais avant d'exposer sa conception de la PLF, il convient de rappeler que Spolski a forgé cette notion à partir de celle de politique linguistique nationale, déjà connue et utilisée par lui-même et d'autres auteurs, comme L.-J. Calvet (2017, p. 110). Convaincu que la politique linguistique et la planification linguistique sont deux notions consubstantielles et considérant la seconde comme étant le prolongement naturel de la première, Spolski soutient que la politique linguistique renvoie à la fois à l'ensemble des choix et des décisions prises concernant la gestion des langues et la mise en œuvre pratique de ces options linguistiques.

Aussi avons-nous choisi d'inscrire la présente recherche dans la conception spolskienne de la politique linguistique, de laquelle dérive la PLF, qui nous sert de repère théorique, comme précédemment annoncé. Mais quel sens revêt le concept de PLF selon Spolski ?

Pour B. Spolski (2004), la PLF est constituée de trois éléments consubstantiels, à savoir l'idéologie linguistique, la gestion linguistique et les pratiques langagières, telle que schématisée ci-dessous¹.



¹La politique linguistique familiale-Inégalité, Invisibilisation et Intégration, Atelier Sociétés inclusives, 2022-23, Maison des Sciences de l'Homme Bordeaux, Shahzaman HAQUE, MCF OURDOU, INALCO, 21 novembre 2022.

L'idéologie linguistique est relative à la mentalité des membres de la communauté linguistique familiale. Il s'agit des croyances, des idées, des images, des convictions, des représentations que les différents membres de la famille ont non seulement de leurs propres langues ou de celles des autres, des variétés ou formes de langues, mais également des usages qu'on en fait. Aussi, selon qu'ils accordent ou pas de la valeur à telle langue, à telle variété de langue ou à telles pratiques langagières, ils adoptent une attitude positive ou négative vis-à-vis de celles-ci, en les promouvant ou en les rejetant, comme le soutient S. Haque (2019, p. 13) :

L'idéologie linguistique est l'élément central à l'origine de l'ensemble des idées qui participeront de l'établissement de telles ou telles pratiques langagières et d'une certaine gestion des choix ou/et du tri des langues des répertoires verbaux ; l'ensemble de ces actions constituent les prémisses de la politique linguistique familiale.

La gestion linguistique se rapporte à toutes les actions concrètes entreprises par les membres de la famille, soit pour modifier les langues utilisées dans le cercle familial, soit pour influencer les choix linguistiques et/ou les pratiques langagières familiales. Ces actions, longtemps perçues comme l'apanage des parents, portent pourtant aussi la marque des enfants, qui sont des acteurs non négligeables dans la construction d'une politique linguistique au sein de leur famille. C'est, du reste, ce que précise S. Haque (2019, p. 13) en rapportant l'étude de Tuominen (1999) : « les enfants peuvent influencer les pratiques langagières familiales, les parents pouvant alors abonder dans leur sens. »

Quant à la dernière composante de la PLF, notamment les pratiques langagières, elles renvoient à l'exploitation concrète que la communauté linguistique familiale fait des langues ou des variétés de langues et à leurs attitudes réelles vis-à-vis de celles-ci dans l'espace familial. En d'autres termes, il s'agit de cerner les langues, les variétés de langues, les répertoires linguistiques, les choix linguistiques, les règles d'usages langagiers, etc. auxquelles les membres de la famille ont recours dans leurs communications quotidiennes, dans leurs interactions de tous les jours.

Aussi, en se fondant sur ce modèle d'analyse, la présente étude s'intéresse aux pratiques langagières au sein de l'espace familial, à l'idéologie qui les sous-tend et à la gestion des langues ou variétés de langues par les membres des familles enquêtées.

2. Cadre méthodologique de l'étude

La méthode qui a été adoptée pour collecter les données de la présente recherche est l'enquête de terrain bâtie autour d'études de cas de trois familles de migrants internes non *moose*. L'étude de cas a été choisie ici parce que, d'après P. Colletterte (1997, p.83) citée par N. Wang (2019, p.138) : « l'étude de cas s'avère particulièrement utile dans les situations où l'on veut éclairer les comment et les pourquoi des phénomènes ». Cette importance que Colletterte accorde à l'étude de cas répond d'ailleurs, selon N. Wang (2019, pp.138-139), « à la théorie de Spolsky qui propose d'étudier les PLF dans une écologie politique, économique, sociale et culturelle ». Cette méthode d'investigation nous a alors parue plus appropriée ici puisqu'elle tient compte des conditions d'études sur les PLF prônées par B. Spolsky (2004), dont la théorie constitue la boussole de la présente étude. En effet, les études de cas dans les trois familles nous ont permis de comprendre et d'expliquer les liens

entre PLF et transmission langagière dans des contextes familiaux particuliers et précis. Rappelons que notre échantillon tire sa représentativité du respect du principe de saturation des données, selon la conception de D. BERTAUX (1980).

Pour ce faire, nous avons eu recours aux entretiens oraux et à l'observation participante auprès des familles enquêtées. Les entretiens oraux ont essentiellement porté sur les attitudes et représentations parentales et infantiles des langues nationales et du français, les répertoires et comportements linguistiques des enfants, l'intervention parentale sur les langues et usages langagiers des enfants, sans occulter le réseau social des enfants et le rôle des parents dans la (non)transmission de leurs propres langues et du français à leur progéniture. Ces entretiens ont été pour nous une occasion de recueillir le récit de vie des membres de chaque famille du point de vue (socio)linguistique. Nous avons privilégié le récit de vie dans notre étude pour son efficacité en la matière : « la plupart des connaissances que nous avons sur la politique linguistique familiale viennent de récits de vie ou de l'ethnographie dans les communautés multilingues » B. Spolsky (2004, p.43), passage traduit par S. Haque (2010, p.31).

Par ailleurs, durant dix-huit mois environ, précisément d'octobre 2021 à avril 2023, nous avons effectué de façon régulière une observation participante au sein des familles concernées par l'enquête. Rappelons qu'avant même l'enquête relative au présent travail nous fréquentions régulièrement ces familles grâce à nos relations professionnelles et/ou amicales. Toute chose qui a davantage facilité nos investigations. Pendant cette participation immersive, nous avons pu vivre de visu plusieurs conversations familiales réelles. Toute chose qui permet de mieux appréhender les réalités linguistiques, comme le déclare N. Wang (2019, p.138) : « Les pratiques langagières et la transmission linguistique dans le contexte migratoire [...] ne peuvent être dissociées et nécessitent une observation immersive ». Au cours de l'observation participante, les conversations ont été enregistrées à l'aide d'un Smartphone équipé du système androïde et retranscrites par nous-même, selon les règles du français standard, en vue d'une observation et d'une analyse plus approfondies des comportements langagiers quotidiennement mis en œuvre par les différents membres de chaque famille. Cette retranscription des conversations familiales a également mis à notre disposition une banque de propos illustratifs pour étayer l'interprétation des données.

Dans chaque famille, le père, la mère et au maximum deux enfants (ceux-ci étant tous nés à Ouagadougou) ont été interviewés. Outre les critères d'appartenance des parents (le père et la mère) à la même communauté linguistique et à la première génération de migrants internes, le choix de ces familles tient essentiellement au fait qu'elles ont accepté volontiers non seulement notre immersion linguistique au sein de leurs familles, mais également l'enregistrement de leurs conversations familiales. Il faut cependant signaler que cette requête a été déclinée implicitement par certaines familles et explicitement par d'autres, visiblement méfiantes de toutes sortes d'enquêtes qu'on assimile couramment à des investigations policières, surtout dans ce contexte de terrorisme. Toutefois, nous avons constaté que ces familles, comme bien d'autres, au nombre de sept précisément, dont nous observions discrètement et avec beaucoup d'intérêt les pratiques langagières soigneusement notées dans un carnet depuis plusieurs années (ces sept familles ont servi de familles pilotes dans cette étude) présentent les mêmes réalités linguistiques que les trois retenues. Ce qui

montre que la saturation des données requise par Bertaux (1980) pour la représentativité d'un échantillon d'étude est ici respectée. Il convient de préciser que nous avons choisi de mener nos investigations au sein des familles parce que la famille est, de l'avis de C. Deprez (1994, p.35) : « le lieu privilégié de la transmission des langues aux enfants ». Pour mieux gérer les données que nous y avons collectées, nous avons procédé à leur codage de la façon suivante.

Tableau n°I : Codage des membres de chaque famille enquêtée

| Famille | Père | Mère | Enfant n°1 | Enfant n°2 |
|---------|------|------|------------|-----------------|
| F1 | P1 | M1 | E1 | E1 ² |
| F2 | P2 | M2 | E2 | E2 ² |
| F3 | P3 | M3 | E3 | E3 ² |

3. Traitement et interprétation des données de l'étude

Cette partie est consacrée à la PLF et aux différentes stratégies de transmission langagière mises en place au sein de chaque famille enquêtée ainsi qu'aux biographies linguistiques et aux comportements langagiers des membres de celle-ci.

3.1. Biographique linguistique et comportements langagiers familiaux

Ce tableau nous donne une vue panoramique des langue(s) première(s) et seconde(s) ainsi que de celle(s) des interactions intra et extrafamiliales des différentes familles.

Tableau n°II : Caractéristiques sociolinguistiques des familles enquêtées

| Biographique linguistique et comportements langagiers de la famille F1 | | | | |
|--|--------|--------|---------|-----------------|
| Nature des informations Recueillies | P1 | M1 | E1 | E1 ² |
| Ethnie | San | San | San | San |
| Province d'origine | Nayala | Nayala | Nayala | Nayala |
| Province de naissance | Nayala | Nayala | Kadiogo | Kadiogo |
| Durée de résidence à Ouagadougou | 19 ans | 21 ans | 12 ans | 17 ans |

| | | | | | | | | |
|---|----------------|----------------------|--------------|----------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Langue(s) première(s) | San | | San | | San/Français | | San/Français | |
| Langue(s) seconde(s) | Français/Moore | | Français | | Moore | | Moore | |
| Langue(s) parlée(s) au sein de la famille nucléaire | San/Français | | San/Français | | San/Français | | San/Français | |
| Langue(s) parlée(s) avec leurs enfants | Avec E1 | Avec E1 ² | Avec E1 | Avec E1 ² | Néant | | Néant | |
| | San/Français | San/Français | San/Français | San/Français | | | | |
| Langue(s) parlée(s) avec leurs parents | Néant | | Néant | | Avec P1 | Avec M1 | Avec P1 | Avec M1 |
| | | | | | San/Français | San/Français | San/Français | San/Français |
| Langue(s) parlée(s) avec leurs frères/sœurs | Néant | | Néant | | San/Français | | San/Français | |
| Langue(s) parlée(s) avec leur famille élargie | San/Français | | San/Français | | San/Français | | San/Français | |
| Langue(s) parlée(s) avec les | San/Français | | San/Français | | San/Français | | San/Français | |

| | | | | |
|--|--------------------|--------------------|---------------------|--------------------|
| autres membres de la même communauté linguistique | | | | |
| Langue(s) parlée(s) avec les voisins | Moore/français | Moore/Français | Moore/Français | Moore/Français |
| Langue(s) parlée(s) avec les amis | Moore/San/Français | Moore/San/Français | Moore/San/Français | Moore/San/Français |
| Langue(s) parlée(s) au service ou à l'école | Français | Français | Français | Français |
| Biographique linguistique et comportements langagiers de la famille F2 | | | | |
| Nature des informations Recueillies | P2 | M2 | E2 | E2 ² |
| Ethnie | Gourmantché | Gourmantché | Gourmantché | Néant |
| Province d'origine | Gnagna | Gnagna | Gnagna | Néant |
| Province de naissance | Gnagna | Fada N'Gourma | Fada N'Gourma | Néant |
| Durée de résidence à Ouagadougou | 11ans | 11 ans | 11 ans | Néant |
| | Gourmacéma | Gourmacéma | Gourmacéma/français | Néant |

| | | | | | | | | |
|---|---------------------|----------------------|---------------------|----------------------|---------------------|---------------------|---------|----------------------|
| Langue(s) première(s) | | | | | | | | |
| Langue(s) seconde(s) | Français/Moore | | Français/Moore | | Moore | Néant | | |
| Langue(s) parlée(s) au sein de la famille nucléaire | Gourmacéma/Français | | Gourmacéma/Français | | Gourmacéma/Français | Néant | | |
| Langue(s) parlée(s) avec leurs enfants | Avec E2 | Avec E2 ² | Avec E2 | Avec E2 ² | Néant | Néant | | |
| | Gourmacéma/Français | Néant | Gourmacéma/Français | Néant | | | | |
| Langue(s) parlée(s) avec leurs parents | Néant | | Néant | | Avec P2 | Avec M2 | Avec P2 | Avec M2 ₂ |
| | | | | | Gourmacéma/Français | Gourmacéma/Français | Néant | Néant |
| Langue(s) parlée(s) avec leurs frères/sœurs | Néant | | Néant | | Néant | | Néant | |
| Langue(s) parlée(s) avec leur famille élargie | Gourmacéma/Français | | Gourmacéma/Français | | Gourmacéma/Français | Néant | | |
| Langue(s) parlée(s) avec les | Gourmacéma/Français | | Gourmacéma/Français | | Gourmacéma/Français | Néant | | |

| | | | | |
|--|----------------------------|----------------------------|----------------------------|-----------------|
| autres membres de la même communauté linguistique | | | | |
| Langue(s) parlée(s) avec les voisins | Moore/ Français | Moore/Gourma céma/Français | Moore/Français | Néant |
| Langue(s) parlée(s) avec les amis | Moore/Gourma céma/Français | Moore/Gourma céma/Français | Moore/Gourma céma/Français | Néant |
| Langue(s) parlée(s) au service ou à l'école | Français | Français | Français | Néant |
| Biographique linguistique et comportements langagiers de la famille F3 | | | | |
| Nature des informations Recueillies | P3 | M3 | E3 | E3 ² |
| Ethnie | Bissa | Bissa | Bissa | Bissa |
| Province d'origine | Boulgou | Boulgou | Boulgou | Boulgou |
| Province de naissance | Boulgou | Boulgou | Kadiogo | Kadiogo |
| Durée de résidence à Ouagadougou | 21 ans | 26 ans | 17 ans | 21 ans |
| | Bissa | Bissa | Bissa | Bissa |

| | | | | | | | | |
|--|----------------|----------------------|---------|----------------------|----------------|----------------|----------------|---------|
| Langue(s) première(s) | | | | | | | | |
| Langue(s) seconde(s) | Français/Moore | Moore | | | Français/Moore | Français/Moore | | |
| Langue(s) parlée(s) au sein de la famille nucléaire | Bissa/Français | Bissa | | | Bissa/Français | Bissa/Français | | |
| Langue(s) parlée(s) avec leurs enfants | Avec E3 | Avec E3 ² | Avec E1 | Avec E3 ² | Néant | Néant | | |
| | Bissa/Français | Bissa/Français | Bissa | Bissa | | | | |
| Langue(s) parlée(s) avec leurs parents | Néant | | Néant | | Avec P3 | Avec M3 | Avec P3 | Avec M3 |
| | | | | | Bissa/Français | Bissa | Bissa/Français | Bissa |
| Langue(s) parlée(s) avec leurs frères/sœurs | Néant | Néant | | | Bissa/Français | Bissa/Français | | |
| Langue(s) parlée(s) avec leur famille élargie | Bissa/Français | Bissa | | | Bissa/Français | Bissa/Français | | |
| Langue(s) parlée(s) avec les autres membres de la même commune | Bissa/Français | Bissa | | | Bissa/Français | Bissa/Français | | |

| | | | | |
|---|----------------------|-------------|----------------------|----------------------|
| uté linguistique | | | | |
| Langue(s) parlée(s) avec les voisins | Moore/Français | Moore | Moore/Français | Moore/Français |
| Langue(s) parlée(s) avec les amis | Moore/Bissa/Français | Moore/Bissa | Moore/Bissa/Français | Moore/Bissa/Français |
| Langue(s) parlée(s) au service ou à l'école | Français | Néant | Français | Français |

Source : Enquête de terrain

3.2. Politique linguistique familiale au sein des foyers

Le bilinguisme de complémentarité (Houis, 1971) langue parentale (*san, gulmancéma ou bissa*) /français constitue le choix linguistique encouragé et mis en œuvre dans toutes les trois familles. C'est du reste ce que nous ont révélé les déclarations des enquêtés et l'observation participante dans les différents foyers. Aussi constatons-nous, à travers le tableau synoptique ci-dessus, un recours quotidien au *san*/français dans la famille F1, au *gulmancéma*/français dans la famille F2 et au *bissa*/français dans la famille F3. Toutefois, la mère M3 ne pratique que le *bissa* dans sa famille même si elle aurait bien voulu se soumettre elle aussi au choix linguistique de sa famille : « *Chez nous, mon mari, mes enfants, tout le monde parle le bissa et le français, sauf moi, qui ne parle que ma langue [le bissa], puisque je n'ai pas eu la chance d'être inscrite à l'école* », regrette-t-elle au cours de l'entretien du samedi 18 février 2023. Mais quelle idéologie sous-tend la pratique du bilinguisme de complémentarité dans ces familles ?

Les langues parentales (*san, gumancéma, bissa*) et le français sont quotidiennement pratiqués dans ces familles de façon complémentaire, mais pour des raisons nettement différentes.

3.2.1. La pratique du français et le poids de la politique linguistique nationale du Burkina Faso

Le Burkina Faso depuis son accession à l'indépendance en 1960 a adopté le français comme langue officielle, conformément à l'article 35 de sa Constitution (1991, p.15) : « La langue officielle est le français ». Ce choix nationaliste (Fishman, 1968) était fondé sur la conviction linguistique des autorités politiques d'alors qui

pensaient que ²« le français en tant que langue internationale était le moyen le plus sûr pour accélérer le développement et la modernisation du pays ». Ce qui a fait du français la langue de prestige et de promotion socioprofessionnelle au Burkina Faso. C'est justement cette représentation positive du français qui s'est ancrée dans l'esprit des parents des trois familles et qui les incite à imposer l'apprentissage de la langue française à leur progéniture, mais au même titre que leurs propres langues. En effet, le résumé des répertoires linguistiques des différentes familles nous laisse voir que les enfants E1/E1² et E2 ont respectivement pour langues premières le couple *san*/français et le couple *gulmacéma*/français. Ce choix linguistique illustre bien la promotion et la pratique du bilinguisme précoce français/langue parentale dès la naissance dans ces familles. Concernant les enfants E3, E3², nous constatons qu'ils sont également bilingues *bissa*/français, même si la langue française a été acquise comme seconde langue, sans doute à cause de l'illettrisme de leur mère M3, comme l'attestent si bien les propos de celle-ci, précédemment rapportés : « *Chez nous, mon mari, mes enfants, tout le monde parle le bissa et le français, sauf moi, qui ne parle que ma langue [le bissa], puisque je n'ai pas eu la chance d'être inscrite à l'école* ».

3.2.2. La pratique du français et le poids de la politique linguistique éducative du Burkina Faso

La politique linguistique éducative actuelle du pays n'est pas étrangère à la pratique du français et des langues nationales dans ces trois familles. En effet, le pays s'est doté d'un vaste cadre juridique faisant du français et des langues nationales les langues d'enseignement du pays. Il s'agit premièrement de La loi n°13-2007/AN du 31 juillet 2007 portant loi d'orientation de l'éducation (2007, p.07) qui dispose en son article 10 que « les langues d'enseignement utilisées au Burkina sont le français et les langues nationales, aussi bien dans la pratique pédagogique que dans les évaluations ». Ensuite, il y a le décret n°2008-236/PRES/PM/MEBA/MESSRS/MASSN/MATD du 08 mai 2008 portant organisation de l'enseignement primaire (2008, p.04), qui vient opérationnaliser la loi n°13-2007/AN du 31 juillet 2007 en stipulant en son article 09 que « les langues utilisées dans l'enseignement primaire au Burkina Faso sont le français et les langues nationales ». Il faut noter que dans la pratique, c'est le français qui est la principale langue d'enseignement, car le recours aux langues nationales reste marginal et n'est effectif que dans le cadre de l'enseignement bilingue, qui peine d'ailleurs à se généraliser dans le pays, comme le confirment les statistiques ³ : « Le nombre d'écoles primaires bilingues est passé de 204 à 305 entre 2015 et 2019 dont 214 sont privées. Au niveau du post-primaire et secondaire, trois établissements sont multilingues spécifiques et sont tous publics ». Au fait, les parents des trois familles font de l'apprentissage du français par leurs enfants leur cheval de bataille parce que leurs enfants sont tous inscrits dans des écoles où le français est la seule langue d'enseignement, comme l'indiquent les déclarations de leurs enfants sur la langue parlée à l'école, qui est le français (cf. tableau n°2). D'ailleurs, le père P3 est formel

² Politique linguistique du Burkina Faso 2021-2030, p.4

³ Politique linguistique du Burkina Faso 2021-2030, p.35

quant à la nécessité d'apprendre le français à ses enfants, et ce, dès le bas âge, si possible, le samedi 25 février 2023 :

Si tu veux que ton enfant réussisse à l'école, tu n'as pas le choix que d'exiger qu'il parle le français à la maison dès son enfance. C'est ce que j'ai tenté de faire avec mes enfants. Hélas ! Comme je vous l'avait déjà dit, leur mère ne pouvait pas m'y accompagner. Mais Dieu merci, aujourd'hui, ils s'expriment tous bien en français et j'en suis fier parce que je n'ai pas désarmé.

Somme toute, le français doit son apprentissage et sa pratique quotidienne par les enfants aux convictions de leurs parents selon lesquelles cette langue assurera à leurs enfants la réussite scolaire et la promotion socioprofessionnelle. Comme nous l'avons démontré, les parents détiennent ces convictions linguistiques d'une part de celles qui ont animé les autorités politiques burkinabè à l'aube de l'indépendance et, d'autre part, de la politique linguistique éducative actuelle du pays. Toutefois, le statut prestigieux dont jouit la langue française auprès de ces familles migrantes internes non *moose* n'a pu entamer leur attachement à leurs propres langues.

3.2.3. La langue parentale et la préservation de l'identité linguistique, culturelle et ethnique

Pour nos enquêtés, la langue parentale (*san*, *goulmacéma* ou *bissa*) est le vecteur incontournable de l'identité linguistique, culturelle et ethnique, comme le souligne L. Collès (2007, p.64) : « selon la thèse que défendent E. Sapir et B. L. Whorf, chaque langue impose à ses locuteurs un certain découpage du réel et une vision du monde particulière. L'intraductibilité des langues dessinent l'identité culturelle de chaque société ». C'est pourquoi tous les parents interviewés, à l'instar du père de la famille F1, pensent que leurs propres langues doivent être protégées, conservées, préservées et transmises de père en fils.

P1 : Si nous ne parlons pas notre langue [le san], qui saura que nous sommes des San et non des Moose, comme vous ? Si mon fils ne parle pas le san, la langue de mes ancêtres que mon père m'a apprise et que je dois lui apprendre à mon tour aussi, vous les vilains Moose là [Il y a un lien de parenté à plaisanterie entre les Moose et les San du Burkina Faso.] le prendront pour le vôtre or un San est un San et doit rester San, par sa langue, par sa culture, même dans le palais du Moogo Naaba. »

Cet extrait de notre entretien du samedi 11 mars 2023 avec P1, empreint de plaisanterie entre enquêté *san* et chercheur *moaaga*, traduit bien les convictions linguistiques des migrants internes non *moose* : l'attachement à leur origine, à leur ethnique, à leur culture, et ce, par le truchement de la langue. Par ailleurs, cet extrait met en relief la crainte des parents de perdre leurs langues, au cas où ils n'arriveraient pas à les transmettre à leurs enfants, comme les leur ont transmises leurs propres parents. Autrement dit, les parents des trois familles se sentent linguistiquement et culturellement redevables à leurs propres parents qui se sont déployés à leur apprendre le *san*, le *goulmacéma* ou le *bissa*, des langues qu'ils doivent transmettre à leur tour à leurs enfants, sous peine d'être responsables de la perte desdites langues, caractéristiques de leur identité, prenant ainsi à leur compte la vision de Spolski (2004) : « C'est la politique linguistique au niveau de la famille qui détermine le maintien ou la perte de la langue ». Mais quelles stratégies les parents ont-ils mises en place dans le cadre de la transmission de leurs propres langues à leurs enfants ?

3.3. Stratégies de transmission langagière des familles enquêtées

Convaincus de leur rôle prépondérant dans la transmission langagière, les parents ont développé et mis en place des stratégies diverses pour transmettre leurs propres langues à leurs enfants.

3.3.1. La pratique du bilinguisme précoce simultanée

Nous empruntons ici ce concept de bilinguisme, et celui de bilinguisme précoce successif plus tard, à Lambert (1972). Certains que le bilinguisme précoce simultané, situation dans laquelle un enfant apprend simultanément deux langues dès sa naissance, est la meilleure option, les parents des familles F1 et F2 ont décidé d'apprendre respectivement à leurs enfants dès leur naissance en même temps le *san*/français et le *gulmancéma*/français. Ils pensent par cette pratique du bilinguisme précoce simultané assurer l'enracinement culturel de leurs enfants au travers de la langue parentale, tout en leur garantissant le développement et l'ouverture au monde par la langue française.

M2 : Il est clair que nous voulons que nos enfants réussissent à l'école et gagnent ensuite facilement du travail. C'est pourquoi d'ailleurs nous mettons le paquet pour qu'ils maîtrisent le français dès le bas âge. Mais, comme mon mari ne cesse de le ressasser quand un enfant utilise à tort et à travers un mot dans sa propre langue [le *gulmancéma*], un bon africain parle bien la langue de ses ancêtres. C'est notre identité et nous ne devons pas l'oublier, même si nous devons aussi nous ouvrir aux autres pour votre plein épanouissement. C'est à nous parents de trouver le juste milieu pour le bien de nos enfants.

Cet extrait du dimanche 08 janvier 2023 de M2 dénote bien d'une part l'attachement des parents à leurs langues, à leurs cultures qu'ils se font le devoir de léguer aux générations futures et d'autre part leur aspiration au développement et à l'ouverture au monde extérieur, que la langue française, selon eux, est capable d'assurer à leur progéniture. Pourtant, ce constat fait lors de nos enquêtes contraste avec celui de Moore (2006, p.80) : « Pour beaucoup de familles migrantes qui sentent leur héritage linguistique menacé, le souhait des parents de protéger leurs langues les pousse à opter pour leur usage préférentiel comme contrepoids à celle en usage dans la société environnante ».

3.3.2. La pratique du bilinguisme successif

Concernant la famille F3, elle a mis en pratique le bilinguisme précoce successif qui consiste pour un enfant qui maîtrise partiellement une langue L1 à apprendre une seconde langue L2. En effet, dans cette famille, les enfants E3 et E3² après avoir acquis partiellement le *bissa* ont été engagés par leur père à apprendre le français dès le début de leur vie scolaire. Leurs deux parents auraient bien voulu mettre en œuvre le bilinguisme précoce simultané, tenté d'ailleurs sans succès par le père P3, mais cette option s'est heurtée à l'analphabétisme de M3. C'est d'ailleurs ce qui ressort des propos de P3 dans cet extrait recueilli le samedi 25 février 2023 :

Si leur mère parlait le français comme moi, ils [ses enfants E3 et E3²] auraient appris et maîtrisé le français un peu plus tôt, et ce, en même temps et au même titre que le *bissa*. J'ai même essayé avec l'aîné, difficilement, parce que sa mère ne pouvait pas

l'y accompagner alors que c'est elle qui est plus en contact avec lui. J'ai dû attendre sa scolarisation pour reprendre mon initiative [apprentissage du français à son enfant].

Comme nous le constatons, ces propos de P3 illustrent bien l'idée de S. Haque (2008, p.69) selon laquelle la mère joue un rôle déterminant dans l'apprentissage des langues par les enfants en famille : « Lors de mes entretiens, il est apparu de manière très claire que les femmes avaient un rôle très actif dans la politique linguistique familiale ».

3.3.3. La pratique de la pédagogie de l'erreur

Les parents ont fait sien le principe fondamental de la pédagogie de l'erreur, celle consistant à exploiter les erreurs de l'apprenant pour lui permettre d'améliorer ses performances. Aussi sont-ils très attentifs aux pratiques langagières de leurs enfants quand ils parlent la langue parentale ou le français, notamment au niveau de la correction de la langue dans tous ses aspects, phonétique, lexical, syntaxique, sémantique, entre autres. Et à l'occasion, ils attirent l'attention de leurs enfants sur les constructions et formes linguistiques fautives, encouragent les bonnes et corrigent implicitement ou explicitement les mauvaises, comme l'attestent les propos de P1 recueillis le samedi 11 mars 2023 :

Un San qui ne parle pas correctement le san n'est pas un San. C'est pourquoi, chez moi, on [ses enfants E1 et E1²] apprend le san comme on apprend le français, exactement comme à l'école. Tu prononces mal un mot, san ou français, je te corrige avec la manière ; tu fais preuve d'ingéniosité, je te félicite. Vous l'auriez bien remarqué, vous-même, au cours de vos visites ici ! ».

L'attitude pédagogique de P1 semble découler de sa profession de professeur de français des Collèges et Lycées. D'ailleurs, ne dit-on pas que le métier transforme l'homme ?

3.3.4. L'immersion linguistique et culturelle

Sûrs du rôle fondamental de l'immersion linguistique et culturelle dans l'apprentissage d'une langue, comme le souligne A. Filhon (2009, p.176) « la présence prolongée au village d'origine du ou des parent(s) est sans doute la deuxième principale voie de transmission, favorisant l'activation de la connaissance linguistique », les parents encouragent et créent les occasions de rencontres d'échanges dans leur propre langue aussi bien avec la famille élargie qu'avec les autres membres de la même communauté linguistique qu'eux, en les incitant à participer régulièrement aux réunions et aux événements familiaux. Cette conviction linguistique est ici portée par les parents de la famille F3 :

Nos enfants rentrent toutes les vacances à Garongo auprès de leurs grands-parents, qui l'exigent toujours d'ailleurs. Et mon épouse et moi approuvons cela car c'est la seule véritable occasion pour eux de s'enraciner dans nos valeurs culturelles et de consolider leur maîtrise du *bissa*, surtout que le *moore* tend à les submerger ici.

Propos de P3 recueillis le samedi 25 février 2023.

Comme nous pouvons le remarquer, P3 n'a pas la même attitude vis-à-vis du français et du *moore*. Pendant qu'il redoute la domination du *bissa* par le *moore*, langue nationale comme la sienne, il s'emploie à apprendre le français à sa

progéniture au même titre que sa propre langue, le *bissa*. Cette attitude bivalente découle, sans doute, du statut prestigieux que la Constitution burkinabè et la politique linguistique éducative consacrent au français, en faisant de lui la langue officielle du pays.

3.3.5. La promotion de la lecture des ouvrages et journaux

Les parents des familles F1 et F2 ne cachent pas leur foi en la lecture quant à sa capacité à cultiver l'homme et à perfectionner son niveau de langue. Forts de cela, ils disent encourager toujours leurs enfants à lire :

Quand je finis de lire un journal, ils [ses enfants E1 et E1²] se ruent sur ça comme un gâteau parce que j'ai réussi à cultiver en eux le goût de la lecture dès leur enfance en leur achetant les livres de contes et de dessins animés. Tenez-vous bien, toutes les œuvres au programme de français ont été dévorées par l'aîné »,

S'en félicite P1 lors de nos échanges le samedi 11 mars 2023.

3.3.6. Le suivi des émissions audiovisuelles et des films en français

La dernière stratégie par laquelle les parents disent passer pour favoriser la maîtrise du français par leurs enfants est de les inciter à suivre régulièrement les émissions audiovisuelles et les films en français, surtout les dessins animés. Aussi le père P1, très prolix lors de notre entretien du 11 mars 2023, se fait leur porte-parole :

Quand ils [ses enfants E1 et E12] sont libres, nous suivons ensemble les journaux télévisés et les débats sur la RTB/télé, la télévision BF1, etc. et on en discute, comme entre camarades. Chacun donne librement son point de vue et cela les aide beaucoup tant dans le raisonnement que dans l'expression ».

Conclusion

La présente contribution a eu pour double objet de cerner l'influence de la politique linguistique familiale de trois familles de migrants internes non *moose* sur la transmission langagière de leurs propres langues et de déterminer les stratégies mises en œuvre pour assurer cette transmission des langues parentales. Pour ce faire, nous avons fait appel à une mixité d'outils de collecte de données, à savoir l'observation participante et les entretiens oraux ponctués d'enregistrement des propos des enquêtés. Cette méthode d'investigation nous a montré que la politique linguistique familiale des familles enquêtées est au service de l'acquisition de leurs langues par leur progéniture. En effet, cela se réalise au travers de la pratique du bilinguisme de complémentarité langue française/langue parentale (*san*, *gulmancéma* ou *bissa*). Le français est promu dans ces familles en raison de son statut de langue officielle conféré par la Constitution burkinabè tandis que les langues parentales sont transmises aux enfants par leurs parents du fait de leur attachement à leur identité culturelle et linguistique. Ce faisant, les parents ont mis en place une diversité de stratégies de transmission langagière consistant en la pratique du bilinguisme précoce simultané, du bilinguisme précoce successif, de la pédagogie de l'erreur et de l'immersion linguistique et culturelle ainsi qu'en la promotion de la lecture et du suivi des émissions audiovisuelles et des films en français.

Références bibliographiques

- Assemblée Nationale/Burkina Faso, 1991, *Constitution du Burkina Faso*, Adoptée par le Référendum du 02 Juin 1991, Ouagadougou, 55p.
- BERTAUX Daniel, 1980, « L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol LXIX, pp. 197-225
- CALVET Louis-Jean, 2017, *La Sociolinguistique*. Que sais-je ?, Paris, Presses Universitaires de France, 128p.
- COLLERETTE Pierre, 1997, « L'étude de cas au service de la recherche », *Recherche en soins infirmiers*, n° 50, pp.81-88
- COLLÈS Luc, 2007, *Enseigner la langue-culture et les cultures*, Québec français, 146, [En ligne] : <https://id.erudit.org/iderudit/46578ac>, pp.64-65, Consulté le 18 avril 2018
- Décret n°2008-236/PRES/PM/MEBA/MESSRS/MASSN/MATD du 08 mai 2008 portant Organisation de l'enseignement primaire, JO n°21 du 22 mai 2008, p.21
- DEPREZ Christine, 2000, « Le jeu des langues dans les familles bilingues d'origine étrangère », In: *Estudios de Sociolingüística*, 1, 1, 59-74.
- 1996, « Une politique linguistique familiale : le rôle des femmes », *Éducation et Sociétés Plurilingues* 1, pp 35–42
- 1994, *Les enfants bilingues : langues et familles*, Paris, Didier, p.35
- FILHON Alexandra, 2009, « Langues d'ici et d'ailleurs : Transmettre l'arabe et le berbère en France », Paris, *Les Cahiers de l'INED*, 285p.
- FISHMAN JOSHUA, 1968, *Language problems of developing nations*, New York : Wiley and Sons, Inc, XV, 521p.
- HAGÈGE Claude, 2000, *Halte à la mort des langues*, Odile JACOB, 416p.
- HAQUE Shahzaman, 2019, *Politique linguistique familiale : Enjeux dynamiques de la transmission linguistique dans un contexte migratoire. Family language policy : Dynamics in language transmission under a migratory context*, LINCOM GmbH, [En ligne] : <https://www.researchgate.net/publication/330737763>, p.21, Consulté le 20 avril 2023
- 2012, *Étude de cas sociolinguistique et ethnographique de quatre familles indiennes immigrantes en Europe : pratiques langagières et politiques linguistiques nationales et familiales*, Thèse de doctorat, Université de Grenoble III, France, 346 p.
- 2010, « Transmission des langues natives aux deuxièmes générations : le cas de la diaspora indienne en Europe nordique et occidentale », *Revue Tranel (Travaux neuchâtelois de linguistique)* 52, [En ligne] : <https://hal-inalco.archives-ouvertes.fr/hal-02770065/>, pp.29-50, Consulté le 11 avril 2023
- 2008, « Différences de politiques linguistiques entre nation et famille : Etude de cas de trois familles indiennes migrantes dans trois pays d'Europe », In: *Suvremena Lingvistika*, 34, 65, 57-72. [En ligne] Disponible sur: http://hrcak.srce.hr/index.php?show=clanak&id_clanak_jezik=61116&lang=en, consulté le 05 mai 2023

- HOUIS Maurice, 1971, *Anthropologie linguistique de l'Afrique Noire*, Paris, PUF, 232p.
- LAMBERT Wallace, 1972, *Language, Psychology and Culture: Essays by Wallace E. Lambert*, A. S. Dil (ed.), Stanford University Press, XIV, 362p.
- Loi n°033-2019/AN du 23 mai 2019 portant Loi d'orientation sur les modalités de promotion et d'officialisation des langues nationales au Burkina Faso, 22p.
- MOORE Danièle, 2006, *Plurilinguismes et école*, Paris, France, Didier, 306p.
- SPOLSKY Bernard, 2004, *Language policy*, Cambridge: Cambridge University Press, 250p.
- TUOMINEN Anne, 1999, "Who decides the home language? A look at multilingual families", *International Journal of the Sociology of Language* 140, pp.59-76
- WANG Nanfei, 2019, *Les politiques linguistiques familiales dans les familles mixtes : études de cas sur la transmission et la non-transmission des langues chinoises dans trois familles francochinoises en France*, Thèse pour obtenir le grade de docteur des sciences du langage, L'Université Paris-Est Créteil, École Doctorale « Cultures et Sociétés », Laboratoire IMAGER-EA 3958, 548p.